

Bordeaux, le 11 juin 2025

Communiqué de presse Clinique Kapa de Châtelleraut (86)

À la suite du retrait de l'offre de reprise déposée par un collectif de médecins, et en l'absence de nouvelle proposition, le tribunal de commerce a prononcé le 11 juin la liquidation de la Clinique Kapa de Châtelleraut.

Consciente des inquiétudes que peut susciter cette situation, tant pour les patients que pour le personnel de l'établissement, **l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine s'est**, dès les premières alertes, **pleinement mobilisée, avec un engagement fort des acteurs locaux** (Préfecture, Mairie de Châtelleraut, CHU de Poitiers, établissements de santé du groupe Elsan) afin de garantir la continuité des prises en charge et d'apporter des solutions concrètes à l'ensemble des personnels concernés.

Accompagnement des personnels et continuité des prises en charge

Concernant **les soignants** (médecins, paramédicaux), **le CHU de Poitiers a déjà proposé, à ceux qui le souhaitent, de les accueillir**, notamment sur son site de Châtelleraut. L'ARS est prête à soutenir cette phase transitoire de reprise des personnels. Le **groupe Elsan** a également exprimé sa volonté d'intégrer des praticiens au sein de ses établissements poitevins. Des embauches dans les autres établissements médico-sociaux du territoire seront également favorisées. La Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) mobilisera ses dispositifs pour accompagner l'ensemble des personnels, notamment administratifs, vers un retour à l'emploi.

En lien avec l'ARS, le Conseil de l'ordre départemental des médecins **a rappelé aux praticiens qu'il était de leur responsabilité d'assurer la continuité de prise en charge de leurs patients**. Les deux institutions restent disponibles pour les accompagner en cas de difficulté.

L'objectif prioritaire et partagé avec tous les élus du territoire, tient à maintenir une offre de soins, sécurisée, de qualité, en proximité, a minima pour l'activité de consultation. A cette fin, **tous les moyens seront mobilisés afin de permettre aux praticiens puissent continuer à exercer sur le territoire châtelleraudais**, en coordination avec les acteurs du secteur hospitalier : le CHU de Poitiers et le groupe Elsan.

Une démarche collective et solidaire, au service des habitants de ce territoire.

Le Préfet et le Directeur général de l'ARS vont continuer, avec l'ensemble de leurs équipes et des acteurs du territoire, à assurer un suivi constant pour qu'une solution adaptée soit trouvée pour chacun et que l'offre de soins nécessaire aux habitants soit maintenue.

Contact presse
ARS Nouvelle-Aquitaine
06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr